

Conditions générales PHA Flex

Qu'est-ce que le PHA Flex en quelques mots ?

- Remboursement de **90 %** de votre produit billetterie en cas d'annulation pour quelque raison que ce soit avant le 1er mai 2027 (hors prix du PHA Flex)
- ✓ Aucune raison ni preuve à fournir
- ✓ Annulation en quelques clics
- ✓ Virement bancaire effectué dans les **48 heures**

Vous ne bénéficierez pas du service dans les cas suivants :

- ✗ L'annulation de votre produit billetterie est effectuée par l'organisateur de l'événement ou par une décision administrative.
- ✗ L'annulation de votre produit billetterie est effectuée après le 30 avril 2027.

Comment utiliser le service PHA Flex ?

- 1** Renseigner le formulaire de remboursement EmbedCover avant le 1er mai 2027 pour annuler votre produit billetterie ;
- 2** Le remboursement sera effectué par virement bancaire dans un délai de **48 heures**.

Nous avons résumé pour vous notre service PHA Flex de manière simple et claire. Vous trouverez ci-dessous les conditions générales complètes du service.

Article 1 - Définitions

Vous

L'acheteur du produit billetterie.

Produit billetterie

Un produit billetterie correspond à l'un des éléments suivants :

- Tribunes
- Enceinte Générale Billet week-end **3 jours**
- Enceinte Générale Billet dimanche
- Prestation VIP

Le produit billetterie peut inclure de l'hospitalité.

PHA

PHILIBERT ET ASSOCIÉS (nom commercial : PHA), dont le siège social est situé à 15 bis Place Renoux, 63000 Clermont-Ferrand.

EMBEDCOVER

Société par actions simplifiée dont le siège social est situé au 141 avenue de Wagram 75017 PARIS, qui fournit le « PHA Flex » service.

PHA Flex

Ce service permet aux spectateurs d'annuler leur produit billetterie jusqu'au 30 avril 2027 (inclus), sans avoir à justifier d'un motif.

Article 2 - Que permet le PHA Flex ?

Si vous décidez d'annuler votre produit billetterie de votre propre initiative avant le 1er mai 2027, vous serez remboursé à hauteur de **90 %** du prix de votre produit billetterie et le produit est annulé et non-récupérable.

 En utilisant le PHA Flex, l'intégralité de votre produit billetterie sera annulé.

Par exemple, dans le cas d'un produit billetterie Enceinte générale billet week-end **3 jours**, vous ne pouvez pas annuler juste une journée, c'est l'intégralité de votre produit billetterie qui sera annulé.

Article 3 - Que ne permet pas le PHA Flex ?

Le service PHA Flex ne peut pas être utilisé :

- En cas d'annulation de votre fait et de votre ressort après le 30 avril 2027 ;
- En cas d'annulation de votre produit billetterie par l'organisateur de l'événement.

Article 4 - Coût du PHA Flex

Lors de votre achat d'un produit billetterie sur le site web du Grand Prix de France Moto GP, vous pouvez souscrire au service PHA Flex moyennant un supplément qui vous sera présenté au moment de l'achat.

Le coût du service PHA Flex n'est en aucun cas remboursable dans les cas prévus à l'article 3 des présentes Conditions Générales.

Le coût du service PHA Flex est réglé au moment de l'achat du produit billetterie sur le site web du PHA. Dans le cas d'un produit billetterie payable en plusieurs fois, le coût du service PHA Flex est payé dans sa totalité lors du premier versement.

Article 5 - Utilisation du PHA Flex

Si vous annulez votre produit billetterie de votre propre initiative, EmbedCover vous remboursera **90 %** de la valeur de votre produit billetterie dans les **2 jours** ouvrables suivant votre demande d'annulation, comme décrit ci-dessous.

Le Remboursement ne comprend pas le coût des autres produits, des frais, ni le prix associé au Service Flex.

Pour être éligible au Service Flex, le produit billetterie ne peut excéder 5 000€.

Vous ne serez pas tenu de fournir de motif ou de preuve pour bénéficier du service Flex.

Le virement bancaire sera effectué en euros €. Dans le cadre d'un compte bancaire dans une monnaie autre que l'euro, le taux de change de votre banque sera appliqué.

EmbedCover peut décider de demander des documents supplémentaires si nécessaire, ou en cas de suspicion de fraude ou d'escroquerie ou dans le cadre de ses obligations de lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme.

▲ Comment obtenir un remboursement ?

- 1** - Renseigner le formulaire de remboursement avant le 1er mai 2027 pour annuler votre produit billetterie ;
- 2** - Le remboursement sera effectué dans un délai de **48 heures**.

Article 6 - Début et durée du PHA Flex

Le service PHA Flex prend effet dès la confirmation de l'achat du service PHA Flex, sous réserve du paiement intégral du prix de votre produit billetterie et du service PHA Flex.

Si le paiement intégral est refusé ou rejeté par la banque pour quelque raison que ce soit, le service PHA Flex ne prendra effet que lorsque le rejet sera régularisé.

Le service PHA Flex prend fin le 30 avril 2027 à 23h59.

Article 7 - Exception au Droit de rétractation

Vous reconnaissez être préalablement informé, par les présentes Conditions Générales de vente, que le droit de rétractation ne peut s'appliquer à PHA Flex, en vertu de l'article L.221-28.1° du Code de la consommation.

En effet, PHA Flex débute immédiatement après son achat et peut s'exécuter pleinement immédiatement et avant la fin du délai de rétractation, ne vous permettant donc pas d'en bénéficier.

Par conséquent, vous renoncez à votre droit de rétractation.

Article 8 - Portée géographique du service PHA Flex

Le service PHA Flex est disponible pour toutes les produits billetteries proposées par sur le site web du Grand Prix de France Moto GP et pour l'ensemble de ses clients.

Article 9 - Modalités de contact

En cas de difficulté survenant dans l'utilisation du service PHA Flex, vous pouvez nous contacter :

✓ **Par email à :** contact@embedcover.io

✓ **Par courrier postal en écrivant à :** Embedcover - 141 avenue de Wagram 75017 Paris - France

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, nous adhérons au service du médiateur de la CMAP dont les coordonnées sont les suivantes : 39 Avenue Franklin Delano Roosevelt, 75008 Paris - France

En cas de réclamation non résolue amiablement par notre Service Client, le Service du médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti.

Article 10 - Informations importantes

Le service PHA Flex n'est pas une assurance

Le service PHA Flex vise à vous offrir la possibilité d'annuler votre commande de votre propre initiative, quelle qu'en soit la raison contrairement à un contrat d'assurance où un motif couvert est nécessaire.

Article 11 - Données à caractère personnel

EmbedCover et PHA collectent et traitent vos données personnelles pour l'exécution de votre Service PHA Flex et les études statistiques.

Vous êtes expressément informé de l'existence et déclarez accepter le traitement de vos données personnelles dans le cadre des présentes conditions générales.

Le traitement de vos données personnelles est nécessaire pour vous fournir le Service PHA Flex et pour gérer votre demande. Ces informations sont destinées exclusivement au PHA et à EmbedCover (et leurs mandataires) aux fins de la gestion du Service PHA Flex et, le cas échéant, aux Autorités de contrôle.

Vos données sont conservées jusqu' à cinq (5) ans après la fin du contrat PHA Flex. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression de vos données personnelles en envoyant un email à :

Toute déclaration fausse ou irrégulière pourra faire l'objet d'un traitement spécifique destiné à prévenir ou identifier la fraude. Vous avez la faculté d'introduire une réclamation relative au traitement de vos données personnelles :

Sur le site de la CNIL en remplissant un formulaire de plainte en ligne ;

Par courrier postal en écrivant à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Article 12 - Juridiction compétente

Le contrat est exclusivement régi par le droit français. Tout litige découlant de la conclusion, de l'exécution ou de l'interprétation de ce contrat relève de la compétence exclusive des tribunaux français.